EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **29 avril 2011 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt neuf avril deux mille onze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 22 avril 2011, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Guy BALLET, Nicole BARBIN, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Michel FANGET, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Christine PERRET, Eric SEVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Bernard DANTAL à Jacques LANOIR, Philippe BOHELAY à Alain BARDOT, Danielle AUROI à Roger GIRARD, Sandrine BERGEROT-RAYNAL à Simon POURRET, Jean-Michel DUCLOS à Alain LAFFONT, Chantal MERCIER-COURTY à Pascal GENET, Martine REMBERT-MANTELET à Odile VIGNAL, Yves REVERSEAU à Patricia AUCOUTURIER, Marie SAVRE à Corinne NAJIM, Louis VIRGOULAY à Christine DULAC-ROUGERIE**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

Monsieur Michel FANGET donne pouvoir à Madame Christine PERRET à partir de la question n°7.

Madame Nicole BARBIN, Messieurs Guy BALLET, Jean-Pierre BRENAS, Didier MULLER, Jean-Philippe VALENTIN quittent la séance après la question n° 9.
Monsieur Alain LAFFONT donne pouvoir à Madame Fatima CHENNOUF-TERRASSE à partir de la question N° 10.
A partir de la question n° 10, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET, Premier Adjoint.

Rapport N° 24

RÉSEAU DE CHALEUR DE LA GAUTHIÈRE - CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC DE LA RÉGION AUVERGNE

Le développement des infrastructures du réseau de chauffage urbain de la Gauthière nécessite de traverser la parcelle du futur hôtel de la Région Auvergne, boulevard Léon Jouhaux afin de desservir :

- le futur Hôtel de Région,
- le Musée d'Art Roger Quilliot,
- l'école Sainte Thérèse,
- le groupe scolaire Ferdinand Buisson,
- la résidence les Remparts.

Compte tenu de la nature de l'opération ainsi envisagée, il est nécessaire dans ce cadre que la société CLERVIA en sa qualité de délégataire de Service public puisse occuper le domaine public de la Région pour la réalisation, l'occupation et l'exploitation du réseau de distribution public d'énergie.

La Ville est sollicitée par le Conseil Régional pour signer cette convention, les biens concernés étant des biens de retour à l'issue de la délégation de service public.

Le projet de convention d'occupation du domaine public prévu sur une durée de 24 ans (conforme à la durée de la délégation de service public) est consenti pour deux canalisations. La redevance d'occupation du domaine est fixée à 100 € par an, indexée sur l'indice trimestriel du coût de la construction.

Il vous est demandé, en accord avec votre Commission, d'accepter ces modalités et d'autoriser Monsieur le Maire à accomplir toutes formalités et à signer tous documents relatifs à cette affaire.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à la majorité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 09 mai 2011

Le Maire,

Serge GODARD